

Faites du travail pour tous !

RDV ■ PARIS
PLACE DE LA
RÉPUBLIQUE
14 H 30



Attentat des Champs-Élysées

Communiqué de la confédération Générale du Travail

« DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE FACE À LA HAINE »

Après le nouvel attentat survenu aux Champs-Élysées à Paris le 20 avril, la CGT tient à témoigner son soutien et sa solidarité à la famille du policier mortellement touché par cet acte barbare, ainsi qu'à ses collègues, gravement blessés et à toutes les victimes.

Alors que le pays est à nouveau endeuillé par un acte de violence, la CGT veut réaffirmer que les valeurs essentielles de notre démocratie et de notre République doivent être défendues au quotidien. Toutes les tentatives d'opposition entre les citoyens doivent être condamnées fermement.

Seul le respect de la démocratie peut servir de bouclier face à la barbarie. C'est la raison pour laquelle la CGT réaffirme son engagement pour la paix, la fraternité et la solidarité.

Montreuil, le 21 avril 2017

Se syndiquer c'est déjà se défendre !

Etre isolé(e) ne mène à rien. Parce que rien n'est inéluctable, seule l'action collective peut faire bouger les choses. Toutes les grandes conquêtes sociales, tous les acquis (code du travail, sécurité sociale, le statut général des fonctionnaires,...) ont été arrachés par l'action conjuguée des salarié(e)s et de la CGT.

La CGT porte des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie et de lutte depuis 122 ans contre toutes formes de discrimination et d'exclusion.

La CGT Finances Publiques, présente sur plus de 2000 sites à la DGFIP, a pour vocation la défense des intérêts de tous nos collègues de tous grades.

A la CGT, chaque syndiqué compte car il est acteur et décideur au sein de son syndicat. Chacun(e) peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du « tous ensemble ».

Se syndiquer, c'est renforcer la CGT, la rendre plus offensive, plus efficace, plus présente, plus rassembleuse. La cotisation syndicale versée par le ou la syndiqué(e) matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément vital au financement de l'activité de la CGT, de la section locale qui mène l'action dans le service jusqu'à la Confédération. Elle garantit son indépendance.

Alors, marre de subir ? Envie de changer les choses ?

Se syndiquer ! Et si on le faisait ?

24 avril : inspecteurs
divisionnaires ;

3 mai : inspecteurs ;

4 mai : contrôleurs ;

23 mai : agents
administratifs
(mouvement définitif) ;

13 juin : inspecteurs
principaux

Dates de publication
prévues sur « ulysse ».

En cas de difficultés ou
si vous souhaitez des
explications
complémentaires, les
élus et militants de la
section cgt DNEF sont
à votre entière
disposition.

SUCCÈS DE LUTTE

Après trois semaines de
grève et d'occupation
de la Tour Semmaris
(MIN de Rungis), les
travailleurs sans
papiers en lutte avec la
CGT ont obtenu de la
préfecture du 94
l'établissement par les
services préfectoraux
de récépissés avec
autorisation de travail
pour l'ensemble des
grévistes et le dépôt des
dossiers des 128
travailleurs sans
papiers.

Le monde de « nemo »

Dans le monde de Nemo, les
vérificateurs sont submergés
par l'augmentation du nombre
de comptes rendus exigés.
Ce nouvel outil de traçage du
contrôle fiscal prend la relève
de Rialto-Investigation. Il
concerne l'ensemble des
DIRCOFI et des Brigades
Départementales de
Vérifications. En Seine Saint-
Denis, 70 des 100 vérificateurs
ont signé une pétition CGT-
Solidaires contre son utilisation
jugée inutile et chronophage.

CHS-CT DU 93

Il n'y a pas le feu au lac !

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT), au sein duquel siège une experte de la section CGT dnef, s'est réuni exceptionnellement à la DGE, le 16 janvier 2017. En Octobre 2016, un départ d'incendie y avait eu lieu. Le manque d'exercice d'évacuation s'était fait gravement sentir.

Sur la soixantaine de sites du Ministère dans le département

de la Seine-Saint-Denis, seule la moitié a réalisé un « exercice » en 2016. L'autre moitié n'en a pas fait depuis 2015, 2014, 2013 et même 2011 ! Les nouveaux agents, nombreux dans le Département, ne connaissent donc pas le trajet à privilégier pour sortir, le lieu de rassemblement extérieur sécurisé où se retrouver, les collègues guide-files et serre-files si tant est qu'ils n'ont pas quitté le Département...

Le Président du CHS-CT rappelle que les tests sonores de l'alarme-incendie réalisés en lieu et place des exercices d'évacuation sous couvert du plan Vigipirate, comportent le risque d'habituer les agents à ne pas évacuer lors du déclenchement de l'alarme. Pour la DGFIP, seuls 10 sites du Département, dont la DVNI, ont réalisé un vrai exercice d'évacuation l'an passé. La DGE n'en a hélas toujours pas fait malgré l'incendie d'Octobre...

La gestion administrative de la BNEE

La CGT a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de la séance plénière du 3 Mars 2017, le sujet du transfert administratif de la BNEE entre la DRESG et la DNEF. Sans nouvel agent, et avec la perte d'un collègue du service, nous sommes en droit de nous interroger sur les dispositions prises à la DNEF pour organiser la charge de travail supplémentaire induite (page 3).

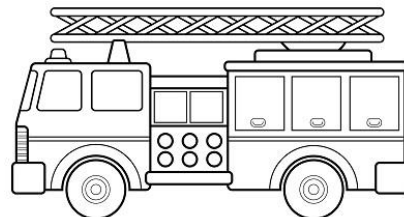
Zoom sur les dépenses du CHS-CT

Le budget permet d'améliorer le quotidien des agents en palliant les refus de dépenses des Directions. Changements de stores cassés rendant pénible le travail sur écrans, remplacement d'un transpalette aidant les agents techniques à soulever les charges, réparation du sol d'un parking afin d'éviter des chutes aménagement de l'accueil d'un CFP pour améliorer la confidentialité... Les dépenses relèvent pourtant du budget de fonctionnement ou d'investissement du Ministère. Or seul le CHS-CT, sur saisine des agents pénalisés, accepte de les régler.

Les agressions des agents par les usagers

Même si des fiches de signalement sont en accès libre sur Ulysse, les agents hésitent à les utiliser. Toute la démarche du signalement repose sur eux dans un moment où ils ont particulièrement besoin de soutien. Il en va de même pour une éventuelle plainte : les agents doivent aller la déposer en leur nom propre. Parmi les 21 fiches du second semestre, la majorité des faits s'est déroulée au cours des réceptions du public.

Les afflux massifs et le manque de personnel rendent les réceptions de plus en plus conflictuelles. Les incivilités y sont hélas bien plus nombreuses que les quelques 21 fiches signalées. Rappelons que la majorité des collègues en charge de l'accueil du public sont exclus du dispositif de prime d'accueil, dispositif somme toute très symbolique...■



Impact de l'arrivée de la BNEE à la dnef

Au 01/09/2017, la DNEF verra ses effectifs augmentés de 15% avec le rattachement administratif et RH des agents de la Brigade Nationale d'Enquêtes Economique BNEE.

Lors du CHS du 16/01/2017, la CGT a demandé que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière, le sujet du transfert administratif de la BNEE de la DRESG à la DNEF.

Une charge de travail largement minorée

Sans nouvel agent et avec un collègue en moins, nous sommes en droit de nous interroger sur les dispositions prises à la DNEF pour assumer la charge de travail supplémentaire induite. Cette charge de travail est évaluée uniquement sur le plan RH à hauteur de 0,3 agent équivalent temps plein pour la paie et 0,1 pour les frais de déplacements.

Quid de l'accroissement de la charge de travail de la Formation Professionnelle et de la CID. La DRH a annoncé avoir demandé à la DG l'aide d'un vacataire pour soulager l'équipe RH pendant les mois de Juin, Juillet et Aout. Pendant ces 3 mois, il faudra préparer l'intégration de la BNEE dont les 50 agents seront considérés comme de « nouveaux arrivants » pour la DNEF.

Dès Septembre 2017, ce sont donc les payes, les frais de déplacements, les formations et le matériel informatique qu'il faudra, à la DNEF, assumer ■

Pour une action sociale, vraiment sociale !

Le Comité départemental de l'action sociale (CDAS) est une instance paritaire et consultative. Les votes émis par les représentants sont considérés comme de simples avis.

Le CDAS 93 a donc été régulièrement convoqué le 23 février dernier pour débattre du budget d'initiative locale (BIL) avec la participation d'un représentant de la CGT DNEF.

Les organisations syndicales, qui ont découvert que les orientations décidées lors du précédent CDAS n'avaient pas été respectées, avaient décidé, dans leur grande majorité, de le boycotter.

Le président (actuellement Directeur de la DNEF) et le secrétariat Général ont en effet décidé de leur propre chef de transférer l'organisation de diverses actions sociales à des prestataires privés.

Ce choix entraîne des frais de gestion compris entre 8 et 12%, amputant d'autant le budget des initiatives à destination des agents.

Cet état de fait est révélateur de la volonté du Président du CDAS de transformer l'instance en une simple chambre d'enregistrement, où la voix syndicale n'est pas écoutée.

De plus, dans le département, nous vivons un véritable manque de personnel à la délégation de la Seine St Denis. Cet état de fait est très préoccupant pour les organisations syndicales.

La déléguée qui est partie le premier décembre 2016, avant la fin de son mandat, n'est toujours pas remplacée. Il manque aussi 3 assistants de délégation.

Après la lecture de leurs déclarations liminaires, les organisations syndicales CGT, Solidaire et CFDT ont quitté la salle.

Le 2 mars, le CDAS était convoqué une nouvelle fois. A l'issue de la séance les décisions prises, qui occasionnaient les frais de gestion évoqués, ont été abandonnées et les orientations décidées lors du précédent CDAS reprises. Le président a aussi confirmé l'arrivée au 1^{er} avril 2017 d'une nouvelle déléguée à l'action sociale.

AGENDA ...

Manifestation à Aulnay-sous-bois !

Depuis la fermeture du site de PSA d'Aulnay, la CGT n'a eu de cesse de demander que la totalité des terrains de l'ex usine soient placés sous maîtrise publique afin qu'ils soient réservés à l'implantation de nouvelles industries.

La pression syndicale commence à porter ses fruits car les 107 hectares du site industriel vont être vendus à l'Etat.

Ensemble, exigeons le gel de tout projet non industriel.



Représentativité syndicale

La mesure de la représentativité syndicale dans les entreprises privées de plus de 10 salariés s'effectue sur un cycle de 4 années. Il s'est achevé au 31/12/2016 et s'est agrégé au résultat des élections dans les très petites entreprises (TPE).

Le résultat des élections professionnelles dans les TPE, scrutin intervenu entre le 30/12/2016 et le 13/01/2017, a placé la CGT largement en tête à 24,11%, soit près de 10 points du second (la CFDT 15,48%).

Les résultats globaux au sein des entreprises Privées et des TPE voient la CFDT prendre la tête avec 26,37% contre 24,85 % pour la CGT.

Même si la CGT reste en tête sur les résultats Totaux (Public/Privé) à 24,26% contre 24,01% pour la CFDT, il reste que l'écart se réduit.

La CGT a commencé à analyser ces résultats avec sérieux, sans nier les améliorations à apporter à son activité, même si le bon résultat intervenu dans les TPE peut être rapproché du positionnement clair de la Confédération et de ses syndicats contre la Loi Travail.

Nous y reviendrons, sachant qu'en décembre 2018, des élections vont avoir lieu dans toute la fonction publique.

Le bilan calamiteux de la direction générale !

Le Directeur Général porte une lourde responsabilité dans la dégradation du dialogue social et dans l'accentuation de l'affaiblissement du service public de l'assiette, du contrôle et du recouvrement de l'impôt.

Bruno Parent, l'homme de la fusion de la DGI et de la direction générale de la Comptabilité publique a succédé à Bruno BEZARD au poste de Directeur Général le 1^{er} juillet 2014. Ce même M. Parent, auditionné au Sénat, n'a pas hésité une seconde à revendiquer, sans honte, sa propre contribution à l'effort d'affaiblissement de nos services « la DGFIP participe activement à la politique, voulue par le Gouvernement, de réduction des dépenses publiques »...

Cette contribution active atteint un résultat tangible dans le bilan catastrophique qui conduit l'administration des Finances publiques à son affaiblissement historique, conséquence logique des lignes directrices que M. Parent s'est attaché à appliquer avec méthode et acharnement. Le bilan est en effet sans appel.



Démantèlement d'implantations (suppression des trésoreries des finances publiques dont le nombre est passé de 4000 à 2600 depuis l'an 2000), externalisation de missions (prélèvement à la source), suppressions d'emplois et de résidences administratives, affaiblissement de l'accueil physique des usagers sont autant d'éléments qui viennent atténuer les propos rassurants du DG. Dans une interview du journal « l'opinion », du 24 juin 2016, ce dernier a en effet affirmé « La DGFIP restera l'administration la plus maillée sur le territoire ». A la condition que son départ ne tarde pas trop... !

Les agents que nous sommes n'oublieront pas sa très large contribution à l'extrême dégradation des conditions de travail, à l'instauration de la rémunération au mérite (Rifseep), au saccage des règles de mutation, à son obstination à dégrader le « dialogue social », à son acharnement à la réduction des droits syndicaux et aux atteintes aux libertés syndicales fondamentales (coupure du lien au site internet de la CGT DNEF).

A tout peser, il vaudrait peut-être mieux être abandonné que d'avoir un Parent tel que lui ■

De réelles entraves à la formation professionnelle et à la promotion

A l'occasion du Comité Technique de réseau du 16 janvier dernier, dédié à la formation professionnelle, la Direction Générale a annoncé la mise en œuvre de deux mesures emblématiques de sa conception de la formation professionnelle en général et des concours en particulier. Elle entend dorénavant organiser simultanément les concours externe et interne et décide de limiter à 5 les possibilités de se présenter à chaque concours.

Ces dispositions non concertées, sous couvert d'optimisation de moyens et d'économies d'échelle, constituent des attaques directes contre la promotion sociale des agents de la DGFIP.

En organisant le même jour les concours interne et externe, elle interdit de fait la composition à double titre et contraint les agents à un choix préjudiciable à leurs possibilités de promotion.

En limitant le nombre de présentations au concours, elle obère très directement la promotion interne et remet en cause les orientations prises pour améliorer la parité femmes-hommes. Cette disposition méconnaît de surcroît les difficultés personnelles et professionnelles des agents se préparant aux concours, notamment des agents chargés de famille.

Les organisations syndicales SOLIDAIRES, CGT et F.O.-DGFIP considèrent qu'une administration comme la nôtre devrait être exemplaire en matière de promotion interne. La Direction Générale doit renoncer à ces deux mesures imposées sans concertation.